

**BAREME D'HONORAIRES D'EMMANUELLE AUZIAS**  
**Agent commercial immatriculé(e)**  
**au RSAC de GRENOBLE sous le n° 880 181 011**

Applicable sur les nouveaux mandats confiés à partir du 08/06/2020  
 A l'exclusion du Neuf (VEFA) et Immobilier Professionnel

**TRANSACTION**  
**IMMOBILIER TRADITIONNEL ANCIEN**

PRIX DE VENTE NET TTC	MONTANT DES HONORAIRES TTC
De 0 € à 19 999 €	Forfait de 2 000 €
De 20 000 € à 39 999 €	Forfait de 3 000 €
De 40 000 € à 59 999 €	Forfait de 4 000 €
De 60 000 € à 79 999 €	Forfait de 4 500 €
De 80 000 € à 99 999 €	Forfait de 5 000 €
De 100 000 € à 119 999 €	Forfait de 5 500 €
De 120 000 € à 139 999 €	Forfait de 6 000 €
De 140 000 € à 159 999 €	Forfait de 6 500 €
De 160 000 € à 179 999 €	Forfait de 7 000 €
De 180 000 € à 199 999 €	Forfait de 7 500 €
De 200 000 € à 229 999 €	Forfait de 8 500 €
De 230 000 € à 259 999 €	Forfait de 9 000 €
De 260 000 € à 289 999 €	Forfait de 10 000 €
De 290 000 € à 319 999 €	Forfait de 11 000 €
De 320 000 € à 349 999 €	Forfait de 13 000 €
De 350 000 € à 379 999 €	Forfait de 14 000 €
De 380 000 € à 409 999 €	Forfait de 16 000 €
De 410 000 € à 439 999 €	Forfait de 17 000 €
De 440 000 € à 469 999 €	Forfait de 18 000 €
De 470 000 € à 549 999 €	Forfait de 19 000 €
De 500 000 € à 549 999 €	Forfait de 19 000 €
De 550 000 € à 599 999 €	Forfait de 19 500 €
De 600 000 € à 649 999 €	Forfait de 20 000 €
De 650 000 € à 699 999 €	Forfait de 21 000 €
De 700 000 € à 899 999 €	3 % TTC
De 900 000 € à 1 199 999 €	3 % TTC
De 1 200 000 € à 1 499 999 €	3 % TTC
Plus de 1 500 000 €	3 % TTC

*Les honoraires sont à charge vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.*

*Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être impérativement appliqués dans une majorité de transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et aux caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.*

*Lors d'une délégation de mandat, les honoraires appliqués seront ceux inscrits au mandat de vente initiale entre le(s) propriétaire(s) et le mandataire*

## LOCATION IMMOBILIER TRADITIONNEL

	Charge Bailleur	Charge Locataire
Commission d'intermédiaire en location	1 mois de loyer hors charges	
Frais de visite, constitution du dossier, rédaction du contrat de bail	indice ALUR* au m <sup>2</sup> suivant la zone concernée	indice ALUR* au m <sup>2</sup> suivant la zone concernée
Frais de rédaction d'état des lieux	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>

\* Zone très tendue : Paris et départements voisins : 12 €/m<sup>2</sup>

Zone tendue : 28 agglomérations de plus de 50 000 habitants : 10 €/m<sup>2</sup>

Hors zone : reste du territoire : 8 €/m<sup>2</sup>

*Les honoraires à la charge du locataire ne peuvent être supérieurs aux honoraires à la charge du bailleur.*

## TRANSACTION IMMOBILIER PROFESSIONNEL

(fonds de commerce, locaux commerciaux, bureaux, droits au bail, ...)

RIX DE VENTE NET TTC	MONTANT DES HONORAIRES HT*
De 1 à 40 000 €	Forfait de 5 000 €
De 40 001 € à 250 000 €	10 %
De 250 001 € à 850 000 €	9 %
Plus de 850 001 €	8 %

## LOCATION IMMOBILIER PROFESSIONNEL

Honoraires HT à la charge du preneur

10% sur le loyer annuel HT